



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 4 avril 2006 à 16 h 15 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2006-453*

MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DU MODULE DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES ET DU MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2006-228 adoptée le 14 mars 2006, acceptait le schéma de couverture de risques incendie;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale souhaite s'assurer que la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie soit assumée par un gestionnaire d'expérience;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs autres mandats corporatifs nécessiteront l'intervention d'un gestionnaire d'expérience au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de directeur adjoint au Service de police, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter les modifications suivantes à la structure organisationnelle de la Direction générale, du Module de l'administration et des finances et du Module de la protection des personnes et des biens :

- créer un poste de directeur exécutif à la Direction générale et d'y nommer monsieur André Langelier. Le salaire de celui-ci est prévu à la classe DM1 de la politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau;
- abolir le poste de directeur du Module de la protection des personnes et des biens;
- transférer sous la responsabilité du directeur exécutif les activités et les employés reliés à la sécurité civile (mesures d'urgence) et la section Stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier;
- transférer le poste de secrétaire administrative, détenue par madame Diane Beauchemin, sous la responsabilité du directeur exécutif à la direction générale;
- transférer sous la responsabilité du chef de division et assistant-trésorier de la planification financière, détenu par monsieur André Barbeau, du Service des finances les activités et les employés reliés à la gestion des ressources matérielles et financières du Module de la protection des personnes et des biens;

- promouvoir à l'essai monsieur Mario Harel au poste de directeur adjoint au Service de police. Le salaire de monsieur Mario Harel sera celui prévu à la classe 8, échelon 7 de l'échelle salariale des cadres de la Ville de Gatineau et sera assujetti à une période d'essai de douze mois;
- transférer sous l'autorité hiérarchique du directeur général, la direction du Service de police et la direction du Service de sécurité incendie;
- autoriser le Service des ressources humaines à modifier les organigrammes de la Direction générale et du Module de l'administration et des finances.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2006.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif